COMBAT OUVRIER

ORGANE OFFICIEL DE L'USTKE

MENSUEL N°9
MARS 2008
100 Frs

Bras de fer entre l'USTKE et l'Etat colonial

Actualité Syndicale

Pages 4-5

Conflit Carsud
Détermination des militants

Espace Militant

- Soutien P 6-7
- Témoignages P 10-11

Pages 12-13

Témoignages Des Militants Incarcérés

Actualité Internationale

Page 14

Israël/Palestine
Derrière la littérature... la politique

SOMMAIRE...

Dossier Politique

Retrouvez en pages 8 et 9 toutes les listes du Parti Travailliste présentes sur 14 communes :

Dumbéa, Nouméa, Païta, Houaïlou, Poindimié, Koohnê, Poindimié, Koumac, Ponérihouen, Poya, Voh, Pouébo, Lifou, Maré et Ouvéa.

Actualité syndicale

- Conflit Carsud — Pages 4-5
- Communiqués et messages de soutien — Pages 6-7

Espace militant

- Témoignages de victimes et de témoins — Pages 10-11
- Témoignages des camarades incarcérés — Pages 12-13

Actualité internationale

- Boycott : derrière la littérature... la politique — Page 14

Actualité régionale

- Brèves : Iles Salomon, Timor Oriental, Australie, Fidji — Page 15

Directeur de publication : Gérard Jodar
Responsable de la rédaction : Alain Trupit
Rédaction : Ingrid Chanene
Conception et réalisation : SCOV
Photos : Ingrid Chanene
Impression : E.I.P.
Tirage : 2000 exemplaires
Journal en vente au siège de l'USTKE au prix de 100 Frs.
✆ 27.06.55 / E-mail : comustke@hotmail.com

Droit de grève, une Illusion...

Décidément le conflit CARSUD aura été le révélateur de toutes les contradictions qui existent entre les démarches, tant politiques que patronales, sur le dialogue social et la réalité du terrain telle qu'elle est vécue par les travailleurs, dès lors qu'ils sont en conflit avec leur employeur.

Tout le monde aura pu entendre ces derniers mois les nombreuses déclarations faites sur les libertés syndicales et le droit de grève. Du Haussaire, aux patrons en passant par les tribunaux et certains responsables politiques, tous s'accordent à dire qu'ils respectent les syndicats, tous prônent le dialogue social mais tous aussi auront condamné l'USTKE et ses méthodes ? Tous ces discours ne sont en réalité qu'une magistrale supercherie, un " foutage de gueule " comme disent nos militants. Nul n'est censé ignorer la loi et personne ne peut sérieusement affirmer que l'USTKE ignore la loi et ses subtilités.

Que l'on nous dise qu'il est interdit d'entraver la liberté de circuler et la liberté du travail dans le cadre d'une grève, ça nous le savons depuis bien longtemps. Lorsque nous portons atteinte à ces libertés, c'est en toute connaissance de cause et nous assumons pleinement notre responsabilité dans ces cas de figure.

Mais chez CARSUD, sans entrave d'aucune sorte, en quoi portons-nous atteinte à ce fichu droit de grève ? L'intervention démesurée et illégitime des forces de l'ordre le 17 janvier 2008 a été ordonnée par l'Etat sur la base d'un référé d'expulsion demandé et obtenu, non pas par CARSUD, mais par la Province Sud au prétexte que nous occupions un terrain provincial aux abords de l'entreprise.

A partir de cette date il n'y a donc plus eu de piquet de grève sur le terrain provincial, la liberté du travail et celle de circuler sont respectées et pourtant nous venons de recevoir un nouveau référé d'expulsion, cette fois-ci à l'initiative de la Mairie de Nouméa. En effet, le piquet de grève installé, toujours aux abords de CARSUD mais sur le trottoir à droite de l'entrée de cette société gênerait la circulation des piétons et l'entretiens des lignes électriques publiques. Des piétons, sur un morceau de trottoir constituant un angle devant un mur de béton et ne menant nulle part, il n'y en a jamais. Quant aux lignes électriques, elles existent bien mais sur le trottoir d'en face. Quelle est donc la difficulté d'entretien rencontrée par la mairie ?

Dans le conflit CARSUD, la situation peut donc se résumer ainsi : l'USTKE n'a pas le droit d'être devant les accès de la société, l'USTKE n'a pas le droit d'être sur un terrain provincial et désormais l'USTKE n'a plus le droit d'être sur un terrain municipal public. Que toute cette droite bien pensante ait au moins le courage de dire que l'USTKE est interdite dans le pays. Au moins les choses seront claires.

Il y a tout de même un petit point de détail que personne ne devrait oublier : l'USTKE ne doit sa légitimité qu'à ses militants et aux travailleurs qui lui font confiance et en l'occurrence le seul instrument de mesure de cette légitimité s'appelle représentativité syndicale. Malheureusement pour nos détracteurs, l'USTKE est pour l'année 2007 le premier des syndicats du pays.

A méditer ...

Le Président de l'USTKE, Gérard Jodar.

ÉDITO...

Conflit Carsud

Détermination des militants

La répression policière continue et ce jusqu'à quand, que faut-il faire ? Se retrancher au siège, on l'a fait. Les attaquer en justice. Mais quelle justice ? Mais quel État, un État policier ou un État voyou ? Une seule réponse à tout cela avec la seule que nous ayons : notre détermination.

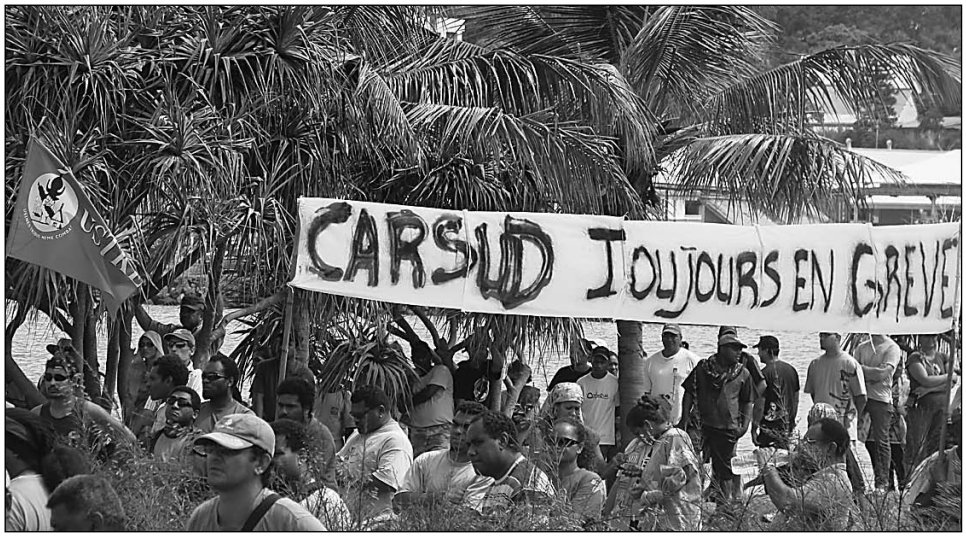

Le conflit en est à son quatrième mois, presqu'un bébé non voulu par la direction, et pourtant, c'est elle qui a généré cette mésentente.

> ***« Les problèmes de dysfonctionnement qui existaient au sein de cette entreprise de transport public ne sont pas nés du conflit mais bien avant ! »***

On ne reviendra pas sur le motif du conflit, mais il est bien de dire et de rappeler que si nous en sommes arrivés là, c'est qu'il fallait que les choses éclatent au grand jour : les problèmes de dysfonctionnement qui existaient au sein de cette entreprise de transport public ne sont pas nés du conflit mais bien avant !

Les interventions en tout genre des hommes en uniformes aux domiciles des femmes et des enfants de nos militants recherchés activement par la police ne règlent en rien au climat social. Petit oubli ou méconnaissance, parmi les " *petits bleus* ", certains ne sont même pas au courant que parmi nos dirigeants indépendantistes, et de surcroît syndicalistes, ils ont favorisé le secteur de la fonction publique pour qu'il y ait davantage de locaux dans la police nationale voire la police municipale.

Parlons-en de l'État qui, par le biais d'un procureur de la République, n'a pas hésité à envoyer ses troupes aux alentours du siège du syndicat pendant deux semaines pour nous filer, nous contrôler et nous épier avec leurs jumelles. Des policiers qui font des " *contrôles inopinés* " comme l'ont dit certains agents !

Comme dirait l'autre, ce sont les malfaiteurs en tout genre, les petits délinquants qui ont profité du déploiement en masse de la police nationale à la Vallée-du-Tir pour commettre quelques méfaits dans les autres quartiers de la " *Ville Blanche* " !

> ***« Une détermination qui est somme toute propre à notre organisation, montrant notre volonté à maintenir une mobilisation forte et courageuse. »***

Si on demande à faire des statistiques, il est fort possible que plusieurs délits ont été commis ailleurs qu'à la Vallée-du-Tir mais dont l'intervention des forces de l'ordre n'a pas été effective, tout simplement parce qu'elles étaient présentes dans le périmètre du siège

syndical !
Un rapprochement qui n'est pas anodin, elle (la police) voulait à tout prix avoir notre président entre ses murs, mais rien de tel n'est arrivé puisque nos militants se sont relayés jour et nuit pour protéger notre bâtiment et nos militants recherchés activement par la police.
Une détermination qui est somme toute propre à notre organisation, montrant également notre courage à maintenir une mobilisation forte et courageuse. Cette détermination a été maintes fois rappelée par nos dirigeants lors des assemblées générales (tenues tous les deux jours). Autre fait marquant est la longue liste de soutien reçue de France de différents groupes de pressions ou organisations syndicales notamment celui de la CGT par la voix de son secrétaire général, Bernard Thibault, ou des particuliers prévenus par notre correspondante à Paris. A remarquer au passage qu'un site internet a été créé pour l'occasion. Ce site montre de quelle manière nous sommes soutenus activement par des organisations syndicales de France ou des particuliers, alors que dans notre pays rien de tel n'est fait !
Seul le Collectif National des Peuples Autochtones de Kanaky - Nouvelle-Calédonie a apporté son soutien par la voix de son président et de ses représentants. Un soutien inégalable quand on sait que d'autres organisations pourraient le faire. Cela a été le cas par le biais d'un nouveau collectif qui a vu le jour durant la semaine du 11 février, " Agir contre l'arbitraire et les discriminations ".
Celui-ci, fort de ses représantants tels que Roch Wamytan, ancien Président du FLNKS, Raphaël Mapou et André Vama de Rhébù Nùù, Dick Saihu, Président du CNDPA, ou encore Waoulo Albert, Président du Sénat Coutumier ont rejoint les manifestants qui protestaient devant les grilles du tribunal, le 22 février dernier.

Les interventions et les prises de paroles volontaires ont alimenté la matinée afin de dénoncer les répressions policières et relater les affrontements que les militants ont vécu sur le terrain. L'attente n'aura pas été si longue que cela : la nouvelle est arrivée en milieu de journée ; nos militants incarcérés étaient libres de rentrer chez eux, par contre, ils sont à nouveau convoqués au tribunal pour le 25 mars. Une bataille gagnée ce jours-là.
L'après-midi de ce même jour, d'autres prévénus ont été entendus par la cour correctionnelle. José Bové, l'homme de terrain, était aussi présent aux côtés du président de l'organisation syndicale pour entendre le verdict. L'homme du Larzac a aussi attendu et a manifesté avec nos camarades devant le commissariat central quand sept de nos militants syndicaux ont été entendus par la police, le mercredi 27 février dernier.
" Noël Mamère, un député de la Gironde, contactera la commission nationale de déontologie et de la sécurité qui peut enquêter sur les forces de l'ordre, qu'elles soient public ou privé. A la fin de l'enquête, un avis est rendu qui est ensuite transmis au tribunal ", a dit José Bové en rassurant nos militants.
Autre fait marquant, nos camarades entendus ont demandé au procureur à ce qu'une instruction soit ouverte mais celle-ci a été refusée. Mais le plus gros chantier reste la reprise des négociations avec le groupe Véolia. Et là encore, la détermination de nos syndicalistes reste le mot clé ; aller jusqu'au bout de nos convictions. Des contacts ont été entrepris par nos camarades syndicalistes en France avec Véolia.
Mais il reste que ce conflit a été politisé dès le départ, et il devrait retourner sur un terrain syndical pour que tout le monde soit satisfait ! Et depuis trois semaines, nos camarades grévistes, avec l'aide des autres secteurs, se sont positionnés à l'entrée droite de l'entrée du dépôt de Carsud. Ils n'entravent en aucun cas la liberté de travail et la liberté de circuler. Ils n'ont bloqué l'entrée qu'une seule fois et cela durant une journée en décembre !
Une fois de plus, il nous reste nos convictions syndicales et notre détermination pour résoudre ce conflit.

SOUTIEN

Communiqués et messages de soutien à l'USTKE

Suite à l'intervention des forces de l'ordre aux alentours du piquet de grève de Carsud, des communiqués et des messages de soutien à l'organisation syndicale ont émané de la part des sympathisants, militants, syndicalistes, organisations syndicales de France, de particuliers sensibles à nos actions. Nous avons sélectionné quelques uns de ces messages de soutien.

« Libertés syndicales élémentaires baffouées »

Cher(e)s camarades,
Nous venons de prendre connaissance de la répression qui a frappé ces derniers jours les travailleurs de Kanaky, de la part des forces de police et de gendarmerie de l'État français. Les manifestations, les grèves, les piquets de grève sont des droits essentiels des salarié(e)s, ils n'ont pas à être interdits et réprimés : la mise en garde à vue de près de 50 militants de l'USTKE, les blessures infligées à plus d'une vingtaine d'autres, sont inacceptables, et la Fédération Sud-Rail condamne de tels actes. L'attitude des « forces de l'ordre » et d'un patronat particulièrement arrogant montre bien que pour certains, le temps des colonies n'est pas fini ! Le comportement de la société Carsud est inadmissible. La Fédération Sud-Rail apporte son soutien aux militants de l'USTKE ! En posant la question du droit aux transports pour tous, en refusant que cette activité n'ait pour seul but que le profit de quelques-uns, en exigeant un service de qualité pour les habitants de Kanaky, les préoccupations de l'USTKE ne peuvent que rejoindre celles de la Fédération Sud-Rail et de l'Union Solidaires Transports.
Alors que l'USTKE demande l'ouverture de négociations, les « pouvoirs publics » refusent et choisissent la répression. En persistant dans cette voie, en bafouant les libertés syndicales élémentaires, ces « pouvoirs publics » se font les complices des patrons uniquement préoccupés par leurs profits. Ils doivent changer leur attitude !
La Fédération Sud-Rail demande la libération immédiate de tous les syndicalistes emprisonnés et l'ouverture de négociations.
Cher(e)s camarades, nous vous souhaitons bon courage pour cette lutte.
Recevez nos salutations syndicales solidaires et amicales !
Pour la Fédération SUD-Rail,
Christian Mahieux, Frédéric Bodin
Federation-sudrail@wadoo.fr
www.sudrail.org

« J'ai honte d'être Français »

La France est toujours colonialiste. J'ai honte d'être Français et je vous soutiens malgré la distance. Salutations.
A. B.

« Répression coloniale condamnée à l'échec »

Chers camarades, recevez tout notre soutien et notre solidarité face aux attaques patronales et policières. La répression coloniale de l'État français en KANAKY est condamnée à l'échec. Tenez bon !
Les délégués et syndiqués CGT des entreprises sous-traitantes des Chantiers Navals de Saint-Nazaire.

« Brutale répression colonialiste de l'Etat français »

Chers amis,
Nous tenons à vous exprimer notre solidarité et à dénoncer la brutale répression colonialiste de l'État français contre le mouvement syndical de Kanaky. La «reprise en main» annoncée par Devidjan est en marche ! C'est la combinaison de la politique néolibérale de bradage des services publics au profit des grands groupes privés avec la politique de la matraque. Elle s'est heurtée à votre détermination et à celle des travailleurs de Kanaky à défendre leurs intérêts légitimes et ceux des usagers populaires. Nous ne manquerons pas de faire connaître ce combat dans notre réseau.
Avec nos saluts militants.
Pour La Forge, Christian Pierrel,
Directeur de publication
La Forge Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France
pcof@pcf.net

Ma Kanaky ne dort pas !

Merci l'USTKE : tu es toujours là pour défendre le pays et ses enfants. Je ne me suis jamais adhéré dans un syndicat même si ma pensée était toujours envers ceux qui luttent pour mon pays. USTKE je te salue et t'applaudis pour tout ce que tu fais. En fait, ce qui me choque c'est le comportement de nos « leaders » indépendantistes. Pourquoi ne prennent -ils pas position sur cette affaire ? J'ai plus confiance en un syndicat qu'à un groupe politique. A Canala et à Houaïlou, il y a plein de « zoreilles » qui débarquent pour travailler dans les services de la Province (DDEE). Quand il y a des postes qui sont ouverts, des agents zoreilles ne se gênent pas pour faire fonctionner leur réseau, alors que des techniciens agricoles locaux formés à Donéva ou Pouembout sont nombreux à chercher du travail.
Pour une province indépendantiste c'est malheureux de se passer des compétences des enfants du pays alors qu'on lutte bien pour l'emploi local.
Seul l' USTKE est capable de reprendre le relais de la lutte qu'ont

mené Eloi Machoro, les frères d'Iaaï et les autres bien sûr. Et c'est bien vrai que l'USTKE lutte pour faire avancer d'autres. Je salue encore une fois l'action de l'USTKE, une pensée particulière aux militants blessés lâchement par cette armée coloniale (je ne sais pas si les frères qui sont à la police se remettent en question des fois). De toute façon, notre communauté a été divisée par l'argent. Et c'est ça aussi qui fait taire nos frères et surtout nos « politiques ».
Bon courage à l'USTKE et que la lutte continue !
D. K.

Rencontre au Ministère de l'Intérieur

A l'appel du Comité de vigilance « Solidarité Kanaky » nous nous sommes rassemblés ce matin aux abords du Ministère de l'Intérieur, à Paris, pour demander à être reçus par les responsables de ce ministère afin de les interpeller sur la gravité de la tension sociale à Nouméa et la répression injuste que subissent les adhérents de l'USTKE. Des officiers de police nous ont rapidement signifié que le ministère acceptait de recevoir une délégation de 6 personnes.
La délégation comprenait 2 représentants de l'USTKE, un représentant de l'AISDPK (Association d'information et de soutien aux droits du peuple kanak), un représentant de la CGT, un représentant de la CNT, et Yves Salesse (membre du Conseil d'Etat et représentant des collectifs unitaires antilibéraux).
Nous avons été reçus par Monsieur Jevakhoff, directeur adjoint de cabinet de Madame Alliot-Marie, accompagné par le responsable chargé des Dom-Tom, celui chargé des questions de sécurité et la responsable chargée des relations avec la presse. Nous leur avons fait part de notre indignation quant aux méthodes policières utilisées contre les adhérents de l'USTKE et l'emprisonnement des 15 syndicalistes. Nous avons insisté sur la dimension scandaleuse et inacceptable de cette répression en citant des exemples de violence sur des familles, de coups sur des mineurs, d'arrestations brutales quotidiennes...
Nous avons demandé pourquoi le GIPN a tenté à plusieurs reprises d'arrêter le président de l'USTKE.
Il nous a été répondu que tout était parti de l'occupation d'une usine (sic), et que Gérard Jodar a reçu une convocation à laquelle il n'a pas répondu.
Nous avons rétorqué que l'entreprise n'avait jamais été occupée, qu'à aucun moment la liberté de circuler et de travailler n'avait été entravée, et surtout, que Gérard Jodar n'a jamais reçu de convocation, il n'a donc aucune raison de se rendre à la police.
Nous leur avons conseillé de mieux se renseigner pour bien prendre la mesure de ce qui est en train de se passer à Nouméa. Les méthodes répressives ne font qu'aggraver le climat social et menacent dangereusement la paix civile.
Ils nous ont dit que les arrestations et les emprisonnements sont des décisions judiciaires mais que s'ils avaient connaissance de « bavures », ils enverraient « l'inspection générale » pour enquêter sur la police et la gendarmerie en Nouvelle-Calédonie.
Nous leur avons rappelé que la solution se situe dans des négociations entre Véolia et l'USTKE et que cette solution n'est pas envisageable si le président de l'USTKE est menacé de la sorte et si des syndicalistes sont en prison. Nous leur avons demandé d'agir, puisqu'ils en ont le pouvoir et l'influence, en faveur de cette solution et de faire cesser la répression policière.
L'entrevue a duré plus d'une heure trente. Nous espérons voir rapidement ses effets...

La bombe pour tuer une mouche

Il avait rendu en retard la caisse : pourquoi exiger un licenciement ? Des solutions existent pour sortir du conflit. Mais a -t-on la volonté d'en sortir ? Pourquoi : à cause du parti travailliste, ils ont peur !! En tous cas, les travailleurs ont de la chance d'avoir l'USTKE surtout à Carsud ! Le haussaire parle de voyous : n'a pas miré !
Je reste à l'écoute et vous souhaite bon courage.
R. S.

Une opération ***« Solidarité »*** est mise en place afin d'aider les familles de nos camarades emprisonnés. Les fonds collectés, par secteurs, doivent être remis au siège de l'USTKE, 1er étage (Joëlle). Chèques à l'ordre de « ASOES ».

« ... Les pouvoirs publics complices de patrons préoccupés par leurs profits »

Paris le 23 janvier 2008
Nous venons de prendre connaissance de la répression qui a frappé ces derniers jours les travailleurs de Kanaky, de la part des forces de police et de gendarmerie.
Les manifestations, les grèves, les piquets de grève sont des droits essentiels des salariés, ils n'ont pas à être interdits ni réprimés : la mise en garde à vue de près de 50 militants de l'USTKE (Union Syndicale des Travailleurs Kanaks et des Exploités), les blessures infligées à plus d'une vingtaine d'autres, sont inacceptables, et notre Union syndicale Solidaires condamne de tels actes.
L'attitude des « forces de l'ordre » et d'un patronat particulièrement arrogant montre bien que pour certains, le temps des colonies et de ses méthodes n'est pas fini !
L'Union syndicale Solidaires apporte tout son soutien aux militants et militantes de l'USTKE.
En posant la question du droit aux transports pour tous, en refusant que cette activité n'ait pour seul but que le profit de quelques-uns, en exigeant un service de qualité pour les habitants de Kanaky, les préoccupations de l'USTKE rejoignent celles de l'Union syndicale Solidaires qui se bat pour la défense des services publics.
Alors que l'USTKE demande l'ouverture de négociations, les pouvoirs publics refusent et choisissent la répression.
En persistant dans cette voie, en bafouant les libertés syndicales élémentaires, ces pouvoirs publics se font les complices de patrons uniquement préoccupés par leurs profits.
L'Union syndicale Solidaires exige la libération immédiate de tous les syndicalistes emprisonnés et l'ouverture de négociations.
Union syndicale Solidaires
144 bd de la Villette 75019 Paris
Tel : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
www.solidaires.org contact@solidaires.org

Elections Municipales des 9 et 16 Mars 2008

Le "Parti Travailliste" présent sur 14 communes

Le "Parti Travailliste" est né le 18 Novembre dernier, et depuis cette date la pirogue a suivi sa voie, elle a embarqué beaucoup de monde avec elle. Plusieurs d'entre elles siègent aujourd'hui dans les conseils municipaux du pays (soit 33 au total). A souligner, au premier tour, les voix exprimées à Pouébo remportant 35% des suffrages soit sept sièges, une liste menée par Rock Doui. A Lifou, au premier tour, la liste menée par Louis Kotra Uregei réalise un bon score aussi. A Poya, Marie-Pierre Goyetche (1ère femme élue Parti Travailliste) avec Philippe Bokoe-Goin obtiennent deux sièges. Au deuxième tour, le Parti se positionne à la mairie de Drehu avec quatre sièges, il devient en même temps le premier parti politique de l'île. Nous reviendrons dans le prochain numéro sur les détails des résultats des municipaux 2008.

Commune de Dumbéa
Jacques Nyiteij

NYITEIJ Jacques, ROUMAGNE Rose-May, ALOSIO Hubert, DEVATH Sylvie, SAIHU Dicky, Wabune, HNAWEO Liliane ép. KAPARIN, TUAULI Pierre, VAKALEPU Inga ép. TOLOFUA, MOUEAOU Félix, NIGAILLE Dila veuve TOUATINI, POULAWA Jean Raphaël, WALABOA Odette ép. WADRIAKO, GUTUGUTULUA Soane, TEUGASIALE Corinne ép. LUEWADRIA, OZIKA Jean-Claude, WACHOU Hélène, BOUILLE Michael, SAIHULIWA Talore ép. HANOU, RAMPARANY Jean-Jacques, POIDO Marie-Angèle, WADRIAKO Pierre, KONGHOULEUX Anne-Marie, IKAI Sagato, KOTRA Tawaishi, KAREMBEU Numa, TAUTU Emilie ép. PAHOA, BREMOND Patrick, AUSU Anne-Marie ép. RAMPARANY, VAISALA Maleseliano, MAPONE Tatiana, PAHOA Alfred, WAWASSE Anne-Marie, VAKALEPU Manuka, HANOU Yvonne, LALIE Léonard

Commune de Nouméa
Jean Durut

DURUT Jean, WAYENECE Waejune ép. DELLA SANTA, UREGEI Celene, WAWANABU Daniela, TOKOTUU Jean-Louis, ETOROI Jeanne ép. WAICANE, HUE Joachim, PUJAPUJANE Christine Maria, KARTADIWIRJA Maurice, MINDIA Marguerite, DOKUNENGO Kakou, PREBIN Danielle, ANDORRE Christian, MAPERI Bernadette, AVAEMAI Edwin, MANDAOUE Marie-Claude ép. UREGEI, WAHMEREUNGO Edouard, PANAPANA Losalia ép. TOKOTUU, EKEDIWO J.Pierre, DELPOUVE Brigitte, FULILAGI Roland, TARAHU Maria, BOS Jean-Jacques, 24 - QENEGEIE Jacqueline, WATHE Jean-Pierre, HMADRI Euphrasie ép. CEJO, QENEGEIE Kaue, IHMETREUN Wahoma, WADRAWANE Michel, DRUDRI Annick ép. ANDORRE, ZATROTRO Daniel, KAI Bikane, PALENE Georges, KAOUMA Patricia, PIDRA Alain, KOURIANE Stéphanie, DALMAS Clément, WABETE Alef, Marianne ép. WANAKAEN, DIHACE Jules, SAIHULIWA Traloie ép. WADRENGES, ISSAMATRO Bernard, GOPE-FENEPEJ Evelyne, UA Guy, TIAHIN Marie ép. WAAGA, BOYA Félix, GUAENERE Annie ép. WAYEWOL, MANUKULA Sosefo, LALENGO Emely ép. PALENE, VIKENA Jean-Jacques, LABAILLE Jocelyne ép. KOURIANE, ONOCIA Michel dit Uhnin, AVILA Jovanka, WADRAWANE Jean

Commune de Païta
Christophe Komedji

KOMEDJI Christophe, Jean-Jacques, PALAOU Marie-Gisèle, KOTOPEU Jean-Michel, Emile, PALEGALU Peggy ép FALELAVAKI, VAIAGINA Julien, Peauafi, BOUQUET Marcelle, LE BERRE Hervé, Thierry, HOMOU Zita, Marie-Célestine, GAIA Sylvain, Prosper, ZONGO Patricia Honié ép BOILLOUX, FALELAVAKI Lino, GAIA Astrid, Marie ép WAHMETU, PAITA Joseph, Jean-Charles, GAIA Esmeralda, Samiera, KOINDREDI Gustave, HOUQUET Sirielle, Emmanuelle, OUANEMA Jean-Jacques, LUAKI Linda, WANDAYE Pierre, Jean-Marc, GENET Armonda ép. NADOBA, PALENE Jean-Yves, Esso, CHANENE Ingrid, Carmen, PAITA Franck, Jean-Pierre, OUANEMA Myriam, Marie-Line, HOUQUET Prosper, COTTIN Sabrina, KOMEDJI Gil, Jean-Philippe, MUFANA Soana, FOREST André, Wilson, KOMEDJI Natacha, JODAR Gérard, Emile, POUAHILI Kavo Thérèse ép HOUQUET, WAHMETU Séma Daniel

Commune de Houaïlou
Georges Mandaoué

MANDAOUÉ Georges, ROBSON Maréva, TEVESOU Samuel, MEVIN Rachelle, EURIMINDIA Michel, WEMA Juliette, KAPARIN Jean-Claude, AREUI Jeanne d'Arc, BOUROUKAMO Adrien, ANREU Héléna, MOLE Jacques, POEDI Nadia, POUROUORO Auguste, KARUGUE Prisca, THEBEUI Charles, EURISOUKE Hyacinthe ép. KECINE, KAVISOIBANOU Anthony, TARDIVEL Paulette ép. KAPARIN, NEBOUROU Delorme, EURIBEARI Germaine, KAVIVIORO Jean-Richard, WEMA Mireille, NIRIKANI Delin, POUROUORO Berthe ép. BOERE, AREUI Pierre, KAVIVIORO Cécilia, ANREU Diego

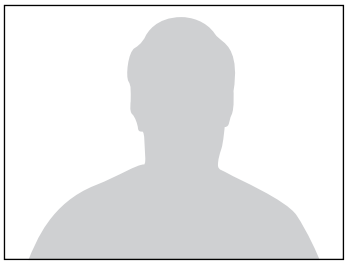

Commune de Koné
Tiery Poadaé

POADAE Tiery, ROUSSEL Jacqueline, DILLENSEGER Julien, TAVERGEUX Nicole ép. KONGHOULEUX, MALAKAÏ Jean-Jacques, POUYE Lady, POADJA Roger, OUDODOPOE Josiane, SINEM Carl, POUYE Alice, NEPORO Edmond, PEBOUOUANIMOA Christiane ép. WAHNAPO, GOA Hilaire, NATEAWE Sabrina, TIKARSO Jean-Marcel, POADJARE Marie-France ép. SINEM, NAHIET Gilles, LEWENE Marie-Hélène ép. WABEALO, VABOU POITHILY Simona, OUNINE Astride, WAHNAPO Jean-Pierre, PAWAWI Nellie, KONGHOULEUX Willy, NANGUE Linda, TEIN-NALAH Rudy, POANIMA Lucie, TEIN-NALAH Steevens

Commune de Poindimié
Edwin Hiotua

HIOTUA Edwin, LECAILLE Danielle, POUROUDA Baptiste, MOEA-TERAITURI Marina, GOROBOREDJO Armand, PABOU Solange, APOK François, OUMATTU Josiane, GOPEA Gérald, ANREU Marie-Claude, POINDJIAO Louis, TEHAHE Juliana, KAYARA Jean-Marie, LECAILLE Elizabeth, OUMATTU Michel, CEDARE-AOUTA Natacha, POARAGNIMOU Donatien, CHIRON Aurélie, POREMPOEA Velin, POUMA Félicienne, WIMIAN Martial, POUROUDA Elizabeth ép. GOROPOUI, POARAGNIMOU Maurice, POAGOU Clarisse, POARARHE André, GOROPOUI Paulette, GOROBOREDJO Joël

Commune de Koumac
Jean Guathoti

GUATHOTI Huecobute Jean, ARESKI-ADOUR Franck, WAHOO Dolores Armande, WHAAP Ludovic Lalengo, POMA Elisabeth Outhin, BONNACE Olivier Roger Charles, TEIN-BAI Henri Oué, NAPERAVOIN Jacqueline, GASTALDI Luc Noël, TEIN-MALA Marguerite Diana Wavac, TEIN-NALAH Manuel, ARHOU Bathe Elisa, BAILLY Christian Rémy Charles, WATU Cécile Tadalo, GNAI Jean-Paul, MONEFARA Yvon Marie Guy, GUATHOTI Inès Guahma Noelie, ANDREA Adrien, ATCHEE Lynda Jeanine, DAWILO-NIAVOU Tony, MARTIN Laurent Georges Xavier, KICINE Christian Kuane, WAYARIDRI Alfred Kuma

Commune de Ponérihouen
Hubert Naaoutchoué

NAAOUTCHOUE Hubert, PASDELOUP Roberta ép. APIAZARI, TUTUGORO Jean-Claude, NAWA Jean-Yves, POUYE Jean, TUTUGORO Ariel, POARAREU Lambert, POUIRIDA Jean, POUYE Louise, PAOLA Simon, TUTUGORO Florence, TUTUGORO Michel, NAAOUTCHOUE Simon, SEE Emile, GOPOEA Nestor, MENREM-PON Jean-Pasca, ARAMOTO Alfred, NAWA Madeleine ép. KONGHOULEUX, GOPOEA Noël, APIAZARI Stéphane, GONARI Albert, MENREMPON Anita ép. GOPOEA, APIAZARI Jean-Pierre

Lifou
Louis Kotra Uregei

UREGEI Kotra Louis, STRETER Henriette, GEIHAZE Obao Löne, PATEL Bella, QENENÖJ Henri, WRIGHT Marie-Claire née KUIESINE, SAWAZA Saiko, PETREISSI Myriam née HMEUN, XULUE Pierre, WEJIEME Xatramë née ITÖNE, QENEGEI Anselme, KAEMO Josiane née GEIHAZE, WABETE Jacques, HNANGANYANE Zakö, SAUME Paulo, KOURIANE Denise née WANAI, MEITE Jean-François, KAZÖ Marguerite née HNAMANO, HNACIPANE Watrengë, LUEWADRIA Wakotré, KAHLEMU Georges, HMAEN Adrié née FOREST, PASSIL Afosé, WAMINYA Marie Hnatr épouse BONUA, PALASSO Uthen, MAKALU Ngenin, COSTE Jules, WAIKATA Walia née WAIHAE, GOUE Théodore, ISSAMATRO Marelyne née WAOUKA, WEJIEME Victor, ITA Udrune née WAMINYA, WANAXAENG Trupilha

Commune de Pouébo
Rock Doui

DOUI Rock, BOIGUIVIE Marie Scholastique, TIAVOUANE Didier, HEIEC Micheline, THEIMBOUEONE Siméon, PIDJO Marie Joëlle ép. WALOUA, DIEUMA Edgard, BOIGUIVIE Marie Rosanna, DAOUP Didier, SCHOUENE Rose Delima ép. TEIN-THAVOUVACE, WAHIO Gabriel, POADYOO Marie Thérèse ép.IEBEMOI, TOIBAT François, THEIMBOUEONE Sévérine, OGUI Gérard, DOUI Ghislaine, WAHIO Innocent, TIAVOUANE Claudia ép.WALA, WALOUA Siméon

Maré
Alphonse Pujapujane

PUJAPUJANE Alphonse, YEKAWENE Joséphine, NGAIOHNI Charles, UREGEI Batra ép. WELEPA, ETOROI Jules, ENOKA Lucie, Guahnaima ép. WAUTE, URENE Guy, HNAWEONGO Yvonne, WAHMEREUNGO Dick, HMAE Kameango ép. WAMEJONENGO, WAPALA Michel, AWAEATE Gabriella, HAEWEGENE Ignace, GOA-HOUALA Raymonde, Gougou ép. WAYENECE, PALENE Lionel, Wangoméné, WEINANE Yvette, Paala ép. WATU, WADROBERT Francis, Mépo, TRELE Marie-Thérèse, DUHNARA Epiphane, CARAWIANE Alice ép. WAIEMENE, WAYARIDRI Louis, HNAWEONGO Madeleine, Emma ép. DURUT, HNAUK Amédée, TRIMARI Appolonie ép. WAHNAADE, WAHMETU Léonard, SIPA Catherine ép. WAKOEA, MALO Frédéric, ROINE Thérèse ép. KICINE, YONGOMENE Jacob

Commune de Poya
Marie-Pierre Goyetche

GOYETCHE Marie-Pierre, BOKOE-GOIN Phillipe, NAAOUTCHOUE Iréné, NEGA-KAVITYA Pierre, NEKIRIAÏ Arnold, WEKO Vincent, MEUREUREU-GOIN Danick, NEGA-KAVITYA Astrid, DJOUPA Jacinthe ép. WAIA, HONKO Ariane, GOROMOTO Jean-Paul, VOU-DJO Joël, MARCIAS Carmen, GOAE Lucien, KROMODIMEDJO Denise ép. HORNGREN, NEKIRIAÏ Ninie, BO-KOE-GOWE Aristide, HONKO Lenka, NAAOUTCHOUE Isabelle, NEKIRIAÏ Romaric, NEGA-KAVITYA Gaetan, NEKI-RIAÏ René, DUFFIEUX Jean-Paul

Ouvéa
Maki Wéa

WEA Macki, LANGLERE Patricia, WANEUX Ezecquiel, SOUOLOU Adrienne, OMNIWACK Henri, GNAVIT Ephraima, KAOUMA Hubert, FOREST Cécile, OINE Jean Jacky, OMNIWACK Marthe, KAPOERI Emile, Jérôme, BAOUMA Laura ép. OINE, WADIENO Jean Noël, TOULANGUI Cécilia, IHILY Jean-Paul, OUAKA Evelyne ép. UTCHAOU, IDAKOTE Paul, BANOU Marie, WAMO Job, OUCKENE Marie Elisabeth ép. KONGHOULEUX, OMNIWACK René, FISDIEPAS Nelly, JOMESSY Pierre, HELLOA Béata, OUANEMA Edouard, HENERE Roselyne, ADJOUGNIOPE François

Commune de Voh
Jean Poithily

POITHILY Jean, TEIN Alfred, WACALIE Rose ép. VAIALIMOA, DIANAÏ Sylvestre, CRONSTEADT Gérard ,WALATHID-JITE Raymond, KAVIVIORO Yvanna ép. DOUNEZECK, DOUNEZEK Félix, DOUNEHOTE Raoul, GOA Simonin, TIDJITE Gervais, DIANAÏ Josiane, FROMAGEOND Mickaël, FOAWY Félix, GOA-HOUALA Héléna, VAIALIMOA Gilbert, POITHILY Charles, BOARAT Patricia ép. WALATHIDJITE, WABEALO Jean, Tchaoubène

TÉMOIGNAGES

Deux récits : les affrontements du 17 Janvier à Carsud

Les personnes qui ont apporté leurs témoignages ont souhaité garder l'anonymat. Certains passages de leur récit ont été volontairement coupés afin de respecter leur anonymat.

Premier témoignage

23 janvier 2008
(…)
A 2h30, le premier rond-point menant au dock des bus de Carsud est occupé par nos militants qui a tout de suite été investi par les forces de l'ordre. La femme commissaire a fait une sommation qui fut très rapide, du style : *" 1ère sommation, 2ème sommation nous lançons les bombes lacrymogènes..."*
Ils ont attrapé deux camarades qu'ils ont utilisés comme "bouclier humain" afin que leur tank puisse passer sans être canardé par les pierres de nos camarades. Leur entreprise fut vite stoppée quand un de nos camarades a voulu prendre l'action en photo ; le flash les a dissuadé de continuer et le "bouclier humain" a été retiré de suite. Hélas, la photo est ratée du fait des lacrymogènes.
Ils sont descendus sur le piquet de Carsud qu'ils ont éjecté ; ils n'ont pas hésité à tirer sur des femmes, des vieux… Pour ma part, j'ai été touché par derrière sur la cuisse gauche alors que je tentais de fuir les grenades lacrymogènes. Ils sont remontés sur le rond-point occupé par d'autres camarades.
Concernant ces deux derniers points, il n'y a pas eu de sommation et pourtant il y a une distance considérable entre ces divers points empêchant d'entendre la 1ère sommation du rond-point qui mène au dock de Carsud.
Les évènements ont duré 12 heures.
Aux alentours de 6h30, des camarades et moi avons été témoins de l'attitude de " voyous " des GIGN.
L'un d'eux a saisi une pierre qu'il a lancée sur la carrosserie d'une voiture d'un de nos adhérents garée près du premier rond-point mais comme ce n'est pas ce qu'il attendait comme résultat, il a saisi une seconde pierre qui a fracassé la vitre arrière côté conducteur.
En voyant ce spectacle, j'ai été outrée, choquée : que penser d'eux ? Ils sont censés représenter l'ordre, la justice ! Et mes enfants, comment leur dire... ayez confiance, la police est là, elle est là pour protéger les citoyens...

Ces personnes abusent de leur pouvoir, au nom de la loi, ils ne peuvent se permettre d'agir ainsi.
Ils ont " nid guêpé " et violenté certains camarades dont une femme : un certain policier (GIGN) l'a prise pour un homme et l'a tabassée comme pour un homme. Mais une fois qu'il s'est aperçu de son erreur, il n'a pas marqué son visage et lui a donné un bon coup de matraque derrière la tête sur ses locks : vous pensez bien, que va penser l'opinion publique en voyant une femme sortir de cellule avec le visage marqué de coups ?!
Quant à un autre camarade, il a été salement amoché, lui et deux autres camarades ont été relâchés et placés en contrôle ou surveillance judiciaire en attendant le procès du 22 Février 2008. Pour la journée d'hier, le procureur, la présidente du tribunal et le juge d'instruction, tous étaient déterminés et semblaient avoir des consignes du style : *" les blocages doivent cesser et l'USTKE ne doit plus paralyser le pays ainsi ".*
" Ces personnes vont payer pour tout l'USTKE et les dirigeants de l'USTKE ne paient rien pour attendre. Il faut une fois pour toute stopper l'USTKE " : ce sont à peu près les termes du procureur de la république. Ils ont refusé que les 10 interpellés soient relâchés en attendant d'être jugé le 22/02/08.
"..." qui a été incarcé, un père de famille de 25 ans avec deux enfants à charge et sa femme ne travaille pas ; il n'a jamais fait de prison, je pense qu'il vit un enfer loin de sa famille. C'est un homme silencieux qu'on entend jamais, de plus il est sourd.
Sur ces 10 personnes, il y a des camarades cardiaques, des personnes malades. Ils sont présumés innocents jusqu'à preuve du contraire. Le dossier a été bâclé… L'avocate de l'USTKE n'a pas eu le temps de traiter les divers dossiers des 10 camarades qui ont comparu. Elle a du s'entretenir avec les prévenus par 2 ou par 3 car ces messieurs dames de la police voulaient que tout soit bouclé au plus vite.
Tout n'est que question de temps, de stratégie à l'approche des municipales.
D'après Mme le juge, 10 policiers ou gendarmes ont été blessés.
Qu'en est-il de nos camarades ? Et si nos camarades tabassés s'étaient présentés au tribunal, qu'est-ce que Mme la juge aurait pensé en voyant nos camarades ainsi blessés (nez cassé, côtes

cassées, tibias défoncés à coups de flash ball et de matraque) ?
En ce qui concerne les trois fourgons brûlés, je pense que les policiers voulaient qu'ils soient ainsi calcinés ou détruits. Car ils s'en vont tous en guerre et délaissent leurs véhicules derrière eux près des manifestants : si ça, ce n'est pas de la provocation ! Ou de la connerie…
Il y a des " voyous " dans la police, ces mêmes policiers qui, déjà au lycée, étaient soit des dealers de came, des voleurs ou des casseurs ; ces personnes ont le droit d'agir ainsi impunément, ils peuvent en toute légalité se conduire en véritable bandit. J'ai la haine contre ces personnes. Fort heureusement, toute la police n'est pas comme ça !
La ligue des droits de l'homme en NC n'a pas levé le p'tit doigt, seule la ligue en France a envoyé un message de soutien. De même pour le syndicat des travailleurs corses qui a demandé au groupe Véolia de régler le problème en Kanaky, sinon les camarades corses descendraient dans la rue.
Il faut que ces policiers assument leurs actes, il faut que la justice fasse son boulot (…).
Y.

Second témoignage

Nous étions du côté du collège de Normandie et c'est aux alentours de 8 heures que les forces de l'ordre nous ont chargé brutalement en tirant des flash-ball.
Avec la charge insistante des mobiles, nous nous sommes repliés sur la butte de Tina. Nous sommes restés près d'une heure là-haut à la suite d'un mot du président. Il nous a demandé de redescendre vers le rond-point du collège de Normandie. La police et la Bac (Brigade Anti-Criminalité) ont surgi, ils nous ont chargé très violemment comme des chiens, il n'y pas d'autres mots. On entendait que des coups de flash-ball.
Dans la panique nous sommes remontés assez rapidement, c'est à ce moment là que j'ai vu des femmes et des vieux. Et c'est en voulant aider les femmes que je me suis arrêté alors que les autres camarades ont entamé la descente et d'autres sont allés vers la mer. J'ai vu qu'ils ont tiré sur l'un de mes camarades, je peux vous dire qu'ils se sont amusés ! Ils ont également tabassé un des jeunes qui était présent. Je suis intervenu en leur demandant pourquoi ils le tabassaient de cette manière ! " *Vous ne voyez pas que c'est un mineur !* ", leur ai-je dit. Ils m'ont reconnu à ce moment précis, en me lançant : " *Ah voilà le meneur de l'USTKE* ".

J'ai compris qu'ils allaient s'en prendre à moi. J'ai pris la descente vers le péage. Ils étaient dans leur fourgon, et ils m'ont allumé à coup de tir de flash-ball. J'ai été touché à l'épaule et à une oreille. J'ai compris qu'ils visaient plus ma tête qu'autre chose.
Donc là , j'ai aperçu un gaïac et je me suis réfugié derrière cet arbre. En allant me mettre derrière cet arbre, ils n'ont pas cessé de tirer, ils étaient à peu près à 10 mètres de moi. Je peux vous assurer qu'ils m'ont intercepté très violement, ils m'ont tabassé une première fois puis ils m'ont tiré jusqu'au fourgon, et là ils ne se sont pas privés pour me frapper encore et encore. J'ai eu le nez cassé, l'arcade sourcilière droite ouverte, deux côtes cassées également. Après, je me suis rendu compte que j'avais les deux tibias ouverts.
Une fois dans le fourgon, un camarade m'a dit qu'ils m'ont tiré à bout portant avec leur flash-ball, c'est avec cela qu'ils m'ont ouvert les deux tibias ! Ils m'ont jeté dans le fourgon comme un bétail et j'étais le premier à y être. Et les autres ont suivi et nous étions entassés les uns sur les autres (18 en tout).
Les policiers nous lançaient régulièrement : *"Ah là, vous ne faîtes plus les malins, vous ne ramenez plus votre fraise. C'est toi le responsable de l'USTKE !"*.

Les femmes n'ont pas été menottées par contre on leur ordonnait de nous piétiner dans le fourgon. Quand elles montaient dans le véhicule, un policier leur criait de marcher sur nous : " *Marchez sur eux, montez sur eux* ". Heureusement que les femmes me soutenaient la tête car j'avais du mal à respirer. Une fois que nous étions arrivés au commissariat, j'ai attendu plus d'une heure sur le trottoir où j'étais couché dans mon sang. L'ambulance est finalement venue nous chercher avec 5 autres camarades qui nécessitaient aussi l'intervention des médecins. Nous sommes partis à l'hôpital, et une fois que nous étions soignés, nous étions tout de suite placés en garde à vue.
Pour ma part, j'ai été isolé des autres détenus. J'avais très mal aux tibias, ils sont mêmes venus me chercher trois fois dans la nuit pour m'interroger. Il fallait que je me déplace de ma cellule et ce jusqu'à la salle d'interrogatoire qui était à l'étage.
A chaque fois, cela me prenait une demi-heure pour rejoindre cette salle, tellement que j'avais mal aux tibias ! Ils ne voulaient pas que je prenne l'ascenseur. Dans le couloir, à chaque fois que l'on passait, on subissait des humiliations : " *Ah là vous faîtes moins les malins* ". Nous avons subi des humiliations alors que cela n'a même pas de sens.
Je ne comprends pas les policiers kanak, caldoches ou wallisiens qui ont agi de cette manière, alors que certains sont arrivés à ces postes, c'est grâce à notre organisation syndicale !
A.

TÉMOIGNAGES

Témoignages des militants incarcérés

Quatorze de nos camarades ont été incarcérés au Camp Est suite aux affrontements du 17 Janvier aux abords du dépôt de Carsud à Normandie. Ils ont comparu dans la foulée le 22 Janvier dernier, et ils ont été immédiatement mis en détention provisoire durant un mois. Les avocats ont fait annuler toutes les comparutions immédiates ordonnées par le parquet. Leur procès est reporté au 25 Mars.
Nous revenons sur le vécu de neuf de nos camarades au pénitencier de l'île de l'oubli où les conditions de détention sont particulièrement effrayantes.

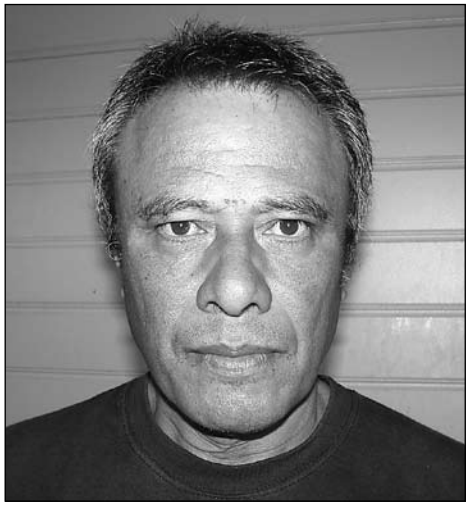

Likaleto Laufou
53 ans, 5 enfants, employé à la GFNC
"C'était la première fois que je faisais un séjour de l'autre côté ! Je pensais beaucoup à mes enfants et à ma femme.
La cellule où j'étais installé était trop petite pour accueillir cinq personnes, c'est vraiment petit. Il y avait juste une petite ouverture sur la porte et une autre sur l'un des murs. On étouffait à l'intérieur.
Je pense beaucoup aux quatre autres détenus qui étaient avec moi ; ils sont jeunes et je ne sais pas ce qu'ils vont devenir. Je souhaite vraiment qu'ils trouvent un boulot à leur sortie. Il faut qu'on fasse quelque chose pour eux.
Les conditions de détention ne sont vraiment pas bonnes, je déplore beaucoup cette situation. Ce sont surtout des locaux qui sont là-bas. Je suis resté un mois avec mon épaule déboîtée, ils ne m'ont fait une radio qu'à la veille de ma sortie, je trouve cela intolérable !
A chaque fois que je le pouvais, je faisais une demande écrite pour mon épaule. C'est injuste !".

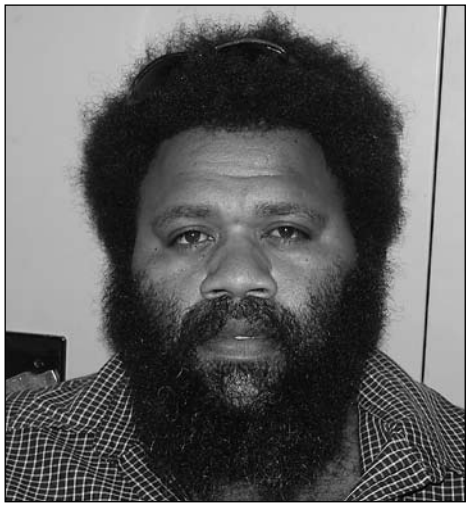

Thierry Pouya
34 ans, 4 enfants, employé à Arbé
"C'était la première fois que je faisais un séjour au Camp Est. Je l'ai très mal vécu mais on a tout de même surmonté la situation en se remontant le moral les uns, les autres. Mes enfants m'ont beaucoup manqué.
Deux fois par jour nous avions 30 mn de promenade, ça aide de voir les autres camarades. C'est par le biais d'un gardien que nous avons a su que l'on manifestait à l'extérieur du pénitencier durant la journée du 2 Février.
Je tiens à remercier toute l'organisation syndicale, les associations, le collectif (Agir contre l'arbitraire et les discriminations), le sénat coutumier, les camarades du Nord, du Sud, et des Iles pour leur mobilisation et leurs messages de soutien.
Mon vécu à l'île de l'oubli me rend plus responsable par rapport aux affrontements du 17 Janvier ".

Mickaël Qalue
31 ans, 1 enfant, employé à Nestlé
"Ça été dur au départ, puis je me suis vite fait des potes bien que j'ai eu du mal durant les deux premiers jours. Nous étions cinq personnes dans la cellule, ce n'était pas évident dans une petite cellule. Ça m'a fait plaisir de recevoir des messages de soutien de personnes de France tout en sachant que l'on se mobilisait aussi ici pour nous.
Ma femme étant malade, elle avait demandé au procureur que je puisse bénéficier d'une semi-liberté mais cela a été refusé. Étant moi-même malentendant, je n'ai pu avoir mon appareil qu'au bout de deux semaines par l'intermédiaire de l'avocat.
Autre chose, les repas servis ne sont vraiment pas envieux !".

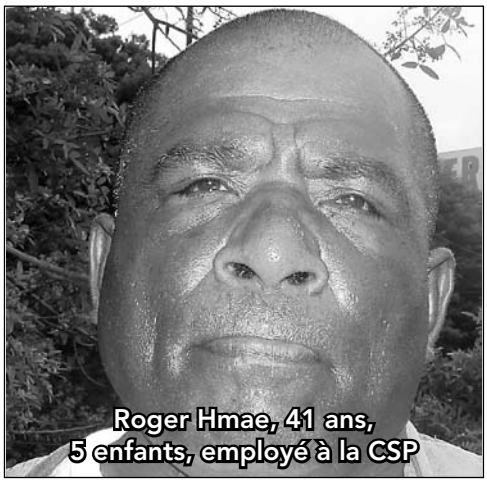

Roger Hmae, 41 ans,
5 enfants, employé à la CSP

"Je suis vraiment dégoûté de la prison de Nouville, c'est sale ! Ne parlons pas des repas. Il y a de quoi être dégoûté ! La cellule où j'étais avec les quatre autres prisonniers était vraiment petite pour tous nous accueillir ! On mangeait à même le sol, il n'y a même pas de table. Je ne sais pas ce qu'ils attendent pour refaire cette prison, elle n'est pas digne de recevoir des prisonniers correctement.
Sinon, j'étais bien accueilli par mes compagnons de cellule. Je salue au passage toutes celles et ceux qui nous ont apporté leur soutien durant notre séjour en prison".

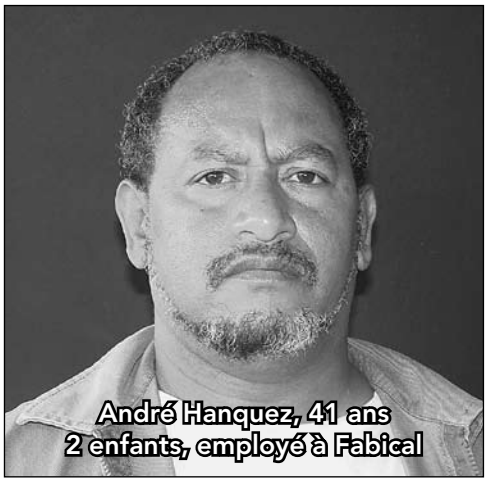

André Hanquez, 41 ans
2 enfants, employé à Fabical

"Les trois premiers jours étaient assez durs. On pense toujours à la famille. Heureusement qu'on avait le soutien des frères incarcérés, il y avait beaucoup d'entraide entre-nous.
On a appris par un gardien que l'organisation syndicale s'était réunie devant le Camp Est le 2 Février, ça était une marque d'encouragement.
Par contre, je tiens à dire que les repas sont à revoir au pénitencier, c'est vraiment déplorable !"

Julien Vaiagina, 32 ans,
6 enfants, employé à Electra

"J'étais découragé d'être là-bas ! Nous n'avions fait que défendre nos camarades lors des affrontements. Psychologiquement, cela nous a fait beaucoup travailler le mental.
Malgré tout, nous avons été bien épaulés par les détenus, il y avait une bonne entente entre nous.
Nous étions cinq dans une cellule de 12 m², il n'y avait pas d'air et il faisait constamment chaud. Les espèces de toilettes turques servaient aussi de salle de douche, c'est vraiment insupportable et nous mangeions à même le sol !
Autre chose que je tiens à rajouter sur les conditions dans lesquelles j'étais lors de la garde à vue : ne voulant rien dire à la police, j'ai opté pour un silence total. Ils n'ont pas cessé de m'impressioner avec leurs armes quand je les croisais dans les couloirs du commissariat (deux flics en particulier). Cela ressemblait beaucoup à de l'intimidation mais je n'ai pas cédé !"

Alexandre Mai, 36 ans,
3 enfants, employé à la CSP

"Ce n'était pas ma maison. Je ne me sentais pas très bien là-bas. J'étais vraiment perdu. Et c'est la première fois que je me retrouvais dans une cellule. Mes enfants m'ont beaucoup manqué".

Emile Kai, 46 ans
3 enfants, employé à Géant Sainte-Marie

"Ce qui m'a surpris c'est le fait que deux inspecteurs viennent encore nous interroger sur les affrontements de Normandie. Ils nous ont démandé si on avait reçu l'ordre du président de l'organisation syndicale d'attaquer les policiers : cela n'a jamais été le cas, on nous rien ordonné ou dit, nous nous sommes simplement défendus face aux forces de l'ordre, certes avec des cailloux alors qu'eux étaient avec des armes beaucoup plus dangereuses.
Nous avons été surpris par l'attaque des policiers alors qu'on était tranquillement sur le piquet.
En ce qui concerne les conditions de détention, elles sont toujours aussi effrayantes. Je pense à tous les frères qui sont là-bas. Nous étions cinq dans chaque cellule. Quand il faisait chaud, on bouchait la porte de la cellule avec des serviettes afin d'innonder cette petite pièce pour avoir un peu de fraîcheur ! On mangeait à même le sol pour certains, d'autres étaient assis sur leur lit avec leurs plats. C'est vraiment pas confortable !"

Franck Eva
22 ans, employé à la CSP

"Le mois passé de l'autre côté a été pour ma part un temps de réflexion. Au moins là-bas, on a appris ce que c'était que le partage !
Je sais ce que je vais faire plus tard".

Boycott : derrière la littérature... la politique

L'initiative du prochain Salon du livre de Paris de mettre à l'honneur Israël, pour les soixante ans de la création de l'Etat hébreu, a provoqué une vive polémique dans le monde arabe. La manifestation qui débute le 14 mars fait face à des appels de pays et organisations arabes qui continuent le boycott de cette rencontre littéraire (à côté de la préparation de cette grande manifestation à Paris, des violences continuent et font des morts à la bande de Gaza, lire encadré).

Le Liban, pierre angulaire de la francophonie dans le monde arabe, a ainsi refusé de s'y rendre. Idem pour l'Egypte, où le président de l'Union des écrivains, Mohamed Salmawy, a dénoncé un "choix inacceptable alors qu'Israël se livre comme jamais aux violations des droits de l'homme". "Il n'est pas digne de la France, le pays de la Révolution et des droits de l'homme, d'accueillir dans son Salon du livre un pays d'occupation raciste", a déclaré de son côté le président de l'Union des écrivains palestiniens, Al-Moutawakel. Des éditeurs marocains et algériens indépendants se sont également désistés, ainsi que l'Iran et l'Arabie saoudite.

Face aux critiques, le ministère des affaires étrangères français a justifié l'invitation faite à Israël et jugé tout boycott "extrêmement regrettable". Pour le Syndicat national de l'édition (SNE), organisateur du Salon, c'est "la littérature israélienne" qui est invitée et non l'Etat d'Israël en tant que tel. Christine de Mazières, déléguée générale du SNE, rappelle que ce sont trente-neuf écrivains israéliens, dont le Prix Nobel de littérature Amos Oz et David Grossman, qui sont attendus au Salon. Pour elle, il était naturel de braquer le projecteur sur les écrivains de la langue hébraïque, même si ce choix excluait la production littéraire israélienne en langue arabe.

En Italie, où la même polémique a eu lieu avec la Foire du livre de Turin, dont Israël est également l'invité d'honneur en mai, l'idée de boycotter cette manifestation a provoqué des réactions indignées de tous les bords politiques, au nom de la liberté d'écrire et de débattre. De même pour le Salon de Paris. Si l'islamologue Tariq Ramadan a refusé de s'y rendre, dénonçant une "provocation", l'écrivain égyptien Alaa Al-Aswani, auteur du best-seller L'Immeuble Yacoubian, ou l'Américaine d'origine palestinienne Susan Abulhawa, qui ont violemment dénoncé le choix des organisateurs, ont affirmé qu'ils se rendraient malgré tout au Salon.

Le Monde,
Raphaelle Besse Desmoulières.

Violences à la Bande de Gaza : plusieurs États les condamnent

Avant la tenue du Salon du Livre à Paris, des violences intervenues fin Février dans la bande de Gaza font réagir plusieurs États. Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné les violences (70 morts en deux jours, fin Février dans la bande de Gaza). Washington condamne ses violences et demandent la tenue de nouvelles discussions entre les autorités palestiniennes et Israël. Au Vatican, le pape a demandé un arrêt «unilatéral et sans conditions» des affrontements, exhortant à «un respect absolu de la vie humaine». L'ONG Amnesty International a appelé à l'arrêt de *"toutes les attaques illégales"*. Elle a renvoyé dos à dos Israël et les groupes armés palestiniens.

La présidence slovène de l'UE a condamné *"l'usage disproportionné"* de la force par l'armée israélienne, estimant que de telles actions étaient "contraires" au droit international, tout en «réitérant sa condamnation de la poursuite des tirs de roquettes» palestiniens vers Israël. La France, où des centaines de personnes ont manifesté à Paris en faveur des Palestiniens, et l'Allemagne était sur une ligne similaire. L'Italie a demandé que les incursions militaires israéliennes *"n'impliquent pas la population désarmée de Gaza, déjà soumise depuis des mois aux privations et aux difficultés"*, tandis que l'Espagne demandait à Israël de la *"retenue"*.

L'offensive israélienne a suscité l'indignation dans le monde arabo-musulman. En Turquie, l'un des rares alliés musulmans de l'État hébreu, le premier ministre Recep Tayyip Erdogan a accusé Israël d'*"usage disproportionné de la force"* et de *"pratiques inhumaines"* dans ses opérations. En Égypte, des milliers d'étudiants ont réclamé des gouvernements arabes qu'ils fassent cesser l'opération, tandis qu'à Rabat, capitale du Maroc, 1 500 personnes, en majorité des islamistes, manifestaient pour condamner les incursions israéliennes. En Jordanie, pays qui a signé un traité de paix avec Israël en 1994, 5 000 personnes ont manifesté à l'appel des Frères musulmans pour demander notamment l'expulsion de l'ambassadeur israélien. La Mauritanie a qualifié l'opération israélienne de *"punition collective"*.

L'Organisation de la conférence islamique (OCI) a annoncé l'envoi d'une aide humanitaire à Gaza, qualifiant l'offensive de "crime de guerre". *"L'Arabie saoudite (...) considère qu'Israël, par ses actions, copie les crimes de guerre des nazis"*, a déclaré un responsable saoudien. Le Yémen, le Koweït et le Bahreïn ont également condamné l'opération. Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad a affirmé que les dirigeants israéliens seraient traduits en justice *"un par un"* pour *"chaque enfant tué"*.

Actualité régionale

ILES SALOMON

Derek Sikua,
Premier Ministre.

Derek Sikua a révélé son programme de réformes. Il espère que celui-ci mettra fin à des années d'antagonisme politique, de disputes ethniques, de mauvaise gestion financière et de corruption. Une grande partie de la plate-forme politique de M. Sikua est de répartir l'ensemble des ressources à travers les régions dispersées de l'archipel. Le Premier ministre mise sur le développement rural. Ce concept de " bas en haut " avait aussi été prôné par son prédécesseur Manasseh Sogavare et n'avait pas reçu l'appui de la société civile, des organisations non-gouvernementales et des pays donneurs d'aide. Le programme de Derek Sikua favoriserait davantage la consultation et l'inclusion et aurait reçu un accueil plus chaleureux.
Le budget annoncé servira à mettre en place sur le terrain ces réformes régionales.

TIMOR ORIENTAL

José Ramos Horta,
Président du
Timor Oriental

Au lendemain d'un double attentat qui a gravement blessé le Président du jeune État du Timor Oriental, José Ramos Horta et qui visait aussi le Premier ministre Xanana Gusmao, l'Australie a envoyé le 12 Février d'importants renforts militaires et policiers, qui viendront s'ajouter aux quelque 900 soldats et agents fédéraux déjà déployés dans le cadre de la force de stabilisation créée mi-2006.
Quelques heures après ces attentats (le 11 Février), le Premier ministre timorais décrétait un état d'urgence d'une durée initiale de 48 heures renouvelables en fonction de l'évolution de la situation. Les rassemblements publics sont interdits et un couvre-feu est imposé le soir à partir de 20 heures. La situation semble-t-il s'est calmé suite au déploiement des renforts militaires australiens (près de 350 soldats à Dili).

AUSTRALIE

Kevin Rudd,
Premier Ministre.

À l'issue des excuses prononcées par le Premier ministre australien aux communautés aborigènes pour les injustices et les atrocités du passé, Kevin Rudd a reçu une ovation debout pour son discours au parlement.
Quand le dirigeant de l'opposition, Brendon Nelson, s'est levé pour prononcer à son tour un discours, la plupart des personnes rassemblées devant le Parlement, pour suivre l'évènement sur des écrans géants, se sont levées, mais pas pour applaudir, pour tourner le dos à M. Nelson.
Pendant plus de onze ans, l'ancien gouvernement de John Howard, maintenant dans l'opposition, a toujours refusé d'envisager des excuses de la nation aux communautés aborigènes.
Si cette journée du pardon concernait principalement la " génération volée ", terme qui désigne les enfants aborigènes métissés enlevés à leur famille dans le cadre d'une politique d'assimilation forcée, le dirigeant de l'opposition a lui évoqué les enfants aborigènes victimes aujourd'hui de sévices sexuels.

FIDJI

Virisila Buadromo,
"femme-courage"

Virisila Buadromo, une militante fidjienne pour les droits des femmes a été récompensée au début du mois de mars à Washington, à l'occasion d'une cérémonie de remise des prix récompensant le courage des femmes.
Seule "femme-courage" distinguée pour la région Asie-Pacifique, Mme Buadromo, ancienne journaliste et directrice du mouvement pour les droits des femmes fidjiennes (Fiji Women's Rights Movement, FWRM), a reçu son prix des mains de la secrétaire d'État américaine Condoleeza Rice, dans le cadre d'une cérémonie organisée à la Maison Blanche pour marquer la journée internationale de la femme.
L'équipe de Mme Buadromo continue d'aider les femmes et les enfants, malgré le climat politique qui règne à Fidji.
Sept autres "femmes-courage" dont une Afghane et une Irakienne ont été récompensées au cours de cette même cérémonie pour leur action dans la défense des droits des femmes et leur représentativité aux plans politique, économique ou social.

AGENDA

- Du 7 au 11 Avril :	Stage de base (Nouméa)
- Du 5 au 6 Mai :	Stage DP-Commerce (Nouméa)
- Du 26 au 30 Mai :	Stage d'entreprise (Nouméa)
- Du 2 au 6 Juin :	Stage de base (Province Nord)

SRO

Société de Restauration Ouvrière

Redécouvrez "Le Charley" !

Le restaurant "Le Charley" c'est :
une ambiance chaleureuse, une déco originale.
Situé au 2 rue Rhaleb, à la 2ème Vallée du Tir,
il vous ouvre ses portes tous les matins dès 6 heures
pour vous proposer un petit déjeuner copieux
avant de commencer une dure journée de labeur.
C'est aussi : un menu différent chaque jour.
Mais surtout, son défi du "bon et pas cher"
est toujours d'actualité !

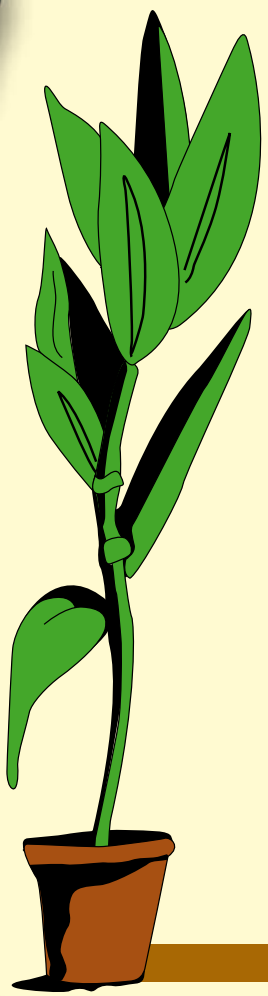

Tous les jours
Menu à 1 500 Frs :
Entrée
Plat du jour
Dessert
Café

Renseignements et réservations au : 28.42.52